

CONCOURS NATIONAL DE LA SAUCISSE AU VIN GRILLEE MILLESIME 2012

*Organisé par la Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique en
collaboration avec le Comité de foire cantonale des vins
Du LOROUX BOTTEREAU (44)*

Article 1

Lors de la 78^{ème} édition de la fête cantonale des vins et de la gastronomie du Loroux Bottereau (44), la Chambre Professionnelle des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique organise **le jeudi 9 Février 2012** en collaboration avec le Comité de foire du Loroux Bottereau le concours national de LA SAUCISSE AU VIN (**hors Muscadet**) grillée.

Article 2

Ce concours sera ouvert aux Artisans Charcutiers Traiteurs et Bouchers Charcutiers inscrits au Registre des Métiers.

Article 3

Les participants devront certifier sur l'honneur que le produit présenté est bien de leur fabrication.

Article 4

Les candidats devront adresser leur inscription à la F.A.C.T 44, 10, rue de la Jalousie 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE – Tél : 02.51.85.08.66 pour le **mercredi 8 février** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5

Les droits d'inscription sont fixés à 38 €, somme que les candidats devront obligatoirement joindre, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la FACT 44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement. Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT 44.

Article 6

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne saurait être tenue pour responsable des empêchements au déroulement du concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

Article 7

Les candidats devront faire parvenir ou déposer aux adresses suivantes :

- FACT 44 – 10, rue de la Jalousie – 44980 STE LUCE SUR LOIRE –

Tél : 02.51.85.08.66

- EURL BODET CHARCUTERIE – 11, rue des Moulins – 44430 LE LANDREAU

Tél : 02.40.06.46.31

● 3 GROSSES SAUCISSES FRAICHES AU VIN (Menu de porc et sans herbes) – **Ne pas oublier de préciser le nom du vin.**

● 4 GROSSES SAUCISSES AU VIN GRILLEES AU PREALABLE PAR LE CANDIDAT. (Pour la dégustation par le jury, elles seront remises en température au four mixte 70°, et non recuites)

A la réception, elles seront entreposées dans les meilleures conditions.

Les produits devront être emballés de telle sorte qu'ils ne puissent s'altérer durant leur acheminement.

Article 8

La date limite de réception des saucisses est fixée au **jeudi 9 février 2012 à 12 h 00.**

Article 9

Les candidats devront joindre à leur envoi, leur nom, prénom (en lettre d'imprimerie), leur adresse et numéro de téléphone, adresse mail. Le tout sous pli cacheté, sans aucun signe extérieur. Et y apposer les étiquettes correspondant à ce concours.

Article 10

Un jury sera constitué. Il comprendra des professionnels des métiers de bouche, des viticulteurs et des consommateurs.

Article 11

Le jury se réunira le **jeudi 9 février 2012**, ses décisions sont sans appel. Le fait de l'engagement d'un candidat au concours l'oblige à respecter ce règlement.

Article 12

La presse régionale et nationale se fera l'écho de cette manifestation. Les lauréats autorisent les organisateurs à divulguer le palmarès.

Article 13

Les 10 premiers lauréats seront prévenus par courrier ainsi que par voie de presse et, s'engagent à commercialiser ce produit primé durant l'année.

Article 14

La remise des prix aura lieu le **dimanche 4 mars 2012**, dans le cadre de la foire cantonale des Vins et de la Gastronomie du LOROUX BOTTEREAU. Les lauréats se verront alors attribuer diplômes et récompenses sur le podium central de la manifestation.

Article 15

Chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail. Les membres de la FACT44 ainsi que le Comité de foire du LOROUX BOTTEREAU seront très honorés de votre participation à ce concours.



BULLETIN DE PARTICIPATION Concours *Saucisse au vin grillée*

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE
.....

N° de téléphone Mail

Cachet Commercial

Après avoir pris connaissance et accepté le présent règlement, demande mon inscription au
Concours de *la Saucisse au Vin* grillée.
Je certifie sur l'honneur que le produit présenté au concours est de ma propre fabrication.

Je joins un chèque

- 38 Euros pour inscription à l'un concours ou l'autre des concours
- 68 Euros pour inscription aux deux concours (au muscadet + au vin toutes catégories)
Versement obligatoire à l'inscription.

Si vous devez envoyer vos produits par la poste Envoi en **Chronopost** plus fiable qu'en colissimo